

1. But

Cette norme régit le positionnement et les dimensions des tampons sur les véhicules-modèles et sur les butoirs de fin de voie.

Les contraintes propres au modélisme exigent pour les dimensions limites une certaine non-conformité à la réduction à l'échelle de celles que fixent pour le prototype le RIC et le RIV.

C'est ainsi par exemple que :

- en cas d'utilisation de divers rapports de réduction du matériel (par ex. à l'échelle 0), la compatibilité doit être assurée.
- le débattement des pièces des attelages au dessous des tampons ne doit pas compromettre la sécurité de la fonction d'attelage.

2. Distance et hauteur des tampons

La position des centres des tampons (fig. 1) est déterminée par les cotes prescrites avec tolérances dans le tableau 1, ces cotes doivent respecter les tolérances pour des véhicules avec suspension, qu'ils soient vides ou chargés.

En cas d'utilisation d'attelages à fort débattement (par ex. attelages courts) il faut qu'en liaison avec les dimensions des plateaux (voir point 3), la cote U_{\min} (plan de roulement – bord inférieur des plateaux) ne soit pas dépassée.

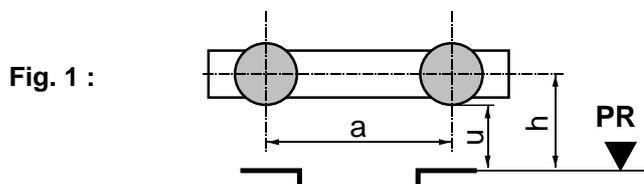


Tableau 1 :

Echelle	a	h	u_{\min}
Z	8,0 ^{+0,1 -0,1}	5,0 ^{+0,3 -0,3}	3,8
N	11,0 ^{+0,1 -0,1}	6,7 ^{+0,3 -0,3}	5,2
TT	14,5 ^{+0,2 -0,2}	8,9 ^{+0,4 -0,4}	6,9
H0	20,0 ^{+0,2 -0,2}	12,2 ^{+0,5 -0,5}	9,6
S	27,5 ^{+0,3 -0,3}	16,5 ^{+0,5 -0,6}	13,1
0	39,5 ^{+0,7 -0,7}	23,6 ^{+0,7 -1,0}	18,5
I	54,5 ^{+0,5 -0,5}	33,0 ^{+0,5 -1,5}	26,0
II	77,7 ^{+0,5 -0,5}	47,1 ^{+0,5 -2,5}	-
III	109,4 ^{+0,6 -0,6}	66,3 ^{+0,5 -5,0}	-
V	159,0 ^{+1,0 -1,0}	96,5 ^{+0,5 -7,5}	-
VII	219,0 ^{+1,5 -1,5}	132,5 ^{+1,0 -10,5}	-
X	318,0 ^{+2,0 -2,0}	193,0 ^{+1,0 -15,0}	-

3. Plateaux des tampons

En réalité : Les formes et dimensions des plateaux des tampons ont des variantes selon le modèle de wagon (par ex. selon la distance entre l'essieu ou le bogie et l'extrémité du véhicule) et son utilisation (rayon de courbe minimum).

Généralement, les plateaux ronds selon la figure 2a ont un diamètre "d" de 450 et 550 mm ¹⁾. Les plateaux de différentes formes et largeurs de 550 et 650 mm avec des bords supérieurs et inférieurs droits (par ex. selon la figure 2b), ont une hauteur e comprise entre 340 et 360 mm.

Fig. 2a :

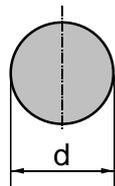
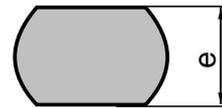


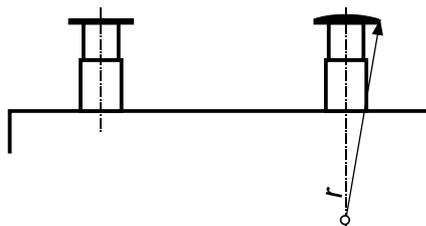
Fig. 2b :



Sur les véhicules réels antérieurs à 1961 les plateaux des deux tampons vus à droite selon le sens de marche sont bombés, le plateau de gauche étant plat (fig. 3).

Sur les matériels construits depuis 1961, ce sont tous les plateaux qui sont bombés. Le rayon r du bombement est de +/- 1500 mm.

Fig. 3 :



En modélisme : La forme des plateaux des tampons sont identiques à l'original. Leurs dimensions convertis aux mesures à l'échelle selon les cotes véhicule réel.

Sur les véhicules modèles qui - souvent en relation avec des attelages du véhicule réel - circulent à tampons joints, la NEM 111, paragraphe 3.2 et l'annexe à la NEM 111 sont à respecter.

¹⁾ Les dimensions des plateaux des tampons jusqu'à l'époque III :

- des wagons à 2 ou 3 essieux ne dépassant pas une longueur de 14,5 m env. sont de 340 et 370 mm
- des wagons à bogies ne dépassant pas une longueur de 24,2 m sont de 450 et 500 mm